

Politique de la mémoire

Jocelyn Létourneau and Bogumil Jewsiewicki

Volume 22, Number 2, 2003

Politique de la mémoire

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/007871ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/007871ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (print)

1703-8480 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Létourneau, J. & Jewsiewicki, B. (2003). Politique de la mémoire. *Politique et Sociétés*, 22(2), 3–15. <https://doi.org/10.7202/007871ar>

PRÉSENTATION DU NUMÉRO

POLITIQUE DE LA MÉMOIRE

Jocelyn Létourneau et Bogumil Jewsiewicki
Université Laval

Alors même qu'une certaine rumeur clamait que le présent, emporté dans le tourbillon de la postmodernité, était enfin sur le point de se délester de ses attaches avec la tradition et le passé, jamais l'histoire et la mémoire n'ont été aussi présentes dans le devenir des sociétés contemporaines. Sur tous les continents et dans tous les États constitués de la planète, les exercices et les entreprises de commémoration et de (re)mémorialisation sont au centre des préoccupations et des agissements des pouvoirs publics. Dans leurs discours, les politiques ne cessent de citer qui les ancêtres, qui les prédécesseurs, qui la tradition elle-même dans sa généralité et sa confusion, pour fonder leurs actions courantes et offrir à leurs programmes circonstanciels, datés, une légitimité à relent de pérennité. À l'ère de la raison technocratique, il est clair que l'éducation par l'émotion historique et mémorielle n'a pas épuisé son capital de mobilisation populaire. Partout, le temps passé est devenu l'objet d'une quête éperdue d'appropriation et de mise en signification¹. Si les pouvoirs publics comptent parmi les acteurs les plus intéressés par le champ du souvenir², l'entreprise privée, toujours à l'affût d'occasions d'affaires, ne s'est pas fait prier pour investir un marché en pleine expansion³.

-
1. John Torpey, *The Pursuit of the Past : A Polemical Perspective*, Centre for the Study of Historical Consciousness, Vancouver, University of British Columbia, 2001. Ce document est disponible à l'adresse Internet suivante < www.cshc.ubc.ca/pwias/index.php >.
 2. Pour une démonstration éloquent de cette assertion, voir Katia Malausséna, *Essai d'archéologie comparée des commémorations nationales anglaises, françaises et québécoises (1980-2000)*, thèse de doctorat, Québec et Paris, Université Laval et Université de Paris XIII, 2002.
 3. David Lowenthal, *Possessed by the Past. The Heritage Industry and the Spoils of History*, New York, Free Press, 1996 ; Norman G. Finkelstein, *The Holocaust Industry. Reflections on the Exploitation of Jewish Suffering*, Londres, Verso, 2000.

Bogumil Jewsiewicki, CÉLAT, Université Laval (Québec), Canada, G1K 7P4.

Courriel : Bogumil.koss@hst.ulaval.ca

Jocelyn Létourneau, CÉLAT, Université Laval (Québec), Canada, G1K 7P4.

Courriel : Jocelyn.letourneau@celat.ulaval.ca

Dans certains cas, il arrive que l'histoire et la mémoire fassent sentir leur souffle dans le dos du présent d'une manière particulièrement soutenue. Berlin, capitale en voie de rénovation majeure dans son urbanité physique et symbolique, et ce pour le bénéfice des Allemands de demain et la suite des choses au-delà d'Auschwitz et du Mur de la honte, est devenue l'un des principaux chantiers d'histoire et de mémoire sur la planète⁴. L'Afrique du Sud, désireuse de passer à l'avenir, n'a eu cesse, et encore, de faire affluer dans tous les pores de l'espace public et médiatique, par les travaux de la Commission vérité et réconciliation surtout, la souffrance qu'elle avait vécue au temps de l'apartheid, manière de faire passer ce passé qui ne voulait pas passer et qui, toujours et malheureusement, a du mal à être (dé)passé, nonobstant le recours à un souvenir rénové⁵. C'est en fonction d'un lien organique avec une tradition tout à la fois réelle et réenchantée sur des accords contemporains que bien des communautés autochtones s'affairent, depuis l'Australie jusqu'au Canada en passant par les États-Unis, à rétablir leur présence dans l'agora des États en vue d'intégrer à l'avenir les enjeux de leur existence⁶. Au Québec même, l'entreprise de refondation nationalitaire qui a cours repose sur la convocation explicite, pour le bien-être réputé d'une collectivité en demande de nouveaux lieux et liens consensuels, de l'histoire et de la mémoire retravaillées au parfum d'une rectitude politique de bon aloi mais contestable⁷. L'Europe, cherchant à donner du poids historique à sa refondation communautaire, n'est pas en reste au chapitre de sa (re)création sous la figure d'une communauté imaginée supranationale. Au sein de ce continent dont les fleuves ont été maintes fois rougis par le sang des victimes de guerres fratricides, la possibilité d'une

4. Régine Robin, *Berlin Chantiers. Essai sur les passés fragiles*, Paris, Stock, 2001.

5. Bogumil Jewsiewicki, « De la vérité de la mémoire à la réconciliation. Comment travaille le souvenir ? », *Le Débat*, n° 122, 2002, p. 63-77. Voir aussi Sarah Nuttall et Carli Coetzee (dir.), *Negotiating the Past. The Making of Memory in South Africa*, Oxford, Oxford University Press, 1998.

6. Voir Elazar Barkan, *The Guilt of Nations. Restitution and Negotiating Historical Injustices*, New York, Norton, 2000. On sait que l'entreprise autochtone, au Québec en tout cas, a suivi une logique éminemment judiciaire qui n'est pas sans poser quelques pièges à toutes les parties impliquées dans l'affaire. À ce propos, voir Alain Beaulieu, « Les pièges de la judiciarisation de l'histoire autochtone », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 53, n° 4, 2000, p. 541-551.

7. Gérard Bouchard a lancé le débat par la publication d'un petit livre au titre éloquent : *La Nation au futur et au passé*, Montréal, VLB, 1999. Les répliques et les critiques ont suivi : J. Létourneau, *Passer à l'avenir. Histoire, mémoire, identité dans le Québec d'aujourd'hui*, Montréal, Boréal, 2000, puis celle de Joseph-Yvon Thériault, *Critique de l'américanité. Mémoire et démocratie au Québec*, Montréal, Québec Amérique, 2002, et celle de Jacques Beauchemin, *L'Histoire en trop. La mauvaise conscience des souverainistes québécois*, Montréal, VLB, 2002.

histoire commune est en effet devenue l'un des principaux enjeux d'avenir⁸.

On pourrait multiplier les exemples d'usages du passé par les uns et par les autres — groupes d'intérêts particuliers, pouvoirs institués, acteurs collectifs — aux fins de stratégies politiques d'insertion dans la complexité du monde contemporain, de modification des identitaires et des imaginaires collectifs, et de régénération des communautés d'appartenance⁹.

Il semble que l'un des grands défis qui anime l'exercice de la politique en ce début de millénaire soit de négocier ou de réinventer le passé et la tradition, et l'histoire et la mémoire aussi, au bénéfice d'un avenir à (re)bâtir sur des bases qui soient revivifiantes pour les acteurs sociaux. Au centre de ces efforts de négociation et de réinvention de ce qui fut vécu et perçu par les acteurs, soit le présent devenu passé en attente d'inspirer le futur, se love évidemment, encore et toujours, le pouvoir qui, c'est selon, désire conforter ses assises pour les perpétuer ou veut déployer ses tentacules au sein d'un espace public continuellement tourmenté par ceux qui, par la carotte ou le bâton, envisagent de le mettre au diapason de leurs ambitions et de leurs prétentions. « La lutte de l'homme contre le pouvoir est la lutte de la mémoire contre l'oubli », affirmait un jour Milan Kundera. L'écrivain a dit vrai et vu juste.

*

On aurait tort de croire que le trafic de la matière du passé par les pouvoirs légitimes ou illégaux est une affaire récente. Dans un ouvrage dont la problématique n'a cessé d'être reprise depuis sa formulation initiale, Eric Hobsbawm, Terence Ranger et leurs collaborateurs ont bien fait ressortir comment l'invention de traditions, d'une part, et la tradition inventée, d'autre part, avaient été au cœur de la fondation et de l'établissement des pouvoirs dans toutes les sociétés¹⁰. Tirant leurs

8. Comme en rend compte la série d'ouvrages, parrainée par la Fondation Körber-Stiftung, portant sur l'écriture d'une histoire européenne. Les trois premiers titres de la collection *Shaping European History* sont assez indicatifs des ambitions des participants au projet. Voir Sharon Macdonald (dir.), *Approaches to European Consciousness. Reflections and Provocations*, Hambourg, Édition Körber-Stiftung, 2000 ; Joke van der Leeuw-Roord (dir.), *History for Today and Tomorrow. What does Europe Mean for School History ?*, Hambourg, Édition Körber-Stiftung, 2001 ; Atila Pók, Jörn Rüsen et Jutta Scherrer (dir.), *European History : Challenge for a Common Future*, Hambourg, Édition Körber-Stiftung, 2002.

9. Nous avons eu l'occasion d'aborder cette problématique dans un travail précédent. Voir B. Jewsiewicki et J. Létourneau (dir.), *L'Histoire en partage. Usages et mises en discours du passé*, Paris, L'Harmattan, 1996. Voir aussi François Hartog et Jacques Revel (dir.), *Les usages politiques du passé*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2001.

10. Eric Hobsbawm et Terence Ranger (dir.), *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983. Publié presque 10 ans après la tenue du

exemples du cas britannique — de l'Île et de l'Empire — ces auteurs ont magnifiquement illustré comment la tradition des Highlanders en Écosse et le patrimoine identitaire associé au pays de Galles, pour ne citer que ces deux exemples, étaient non seulement de facture assez récente, mais qu'ils avaient aussi été le résultat d'actes de création artificielle, soit le produit inventé d'acteurs cherchant à ériger, au sein d'un espace de sociabilité (re)constitué comme un espace spécifié de références, les fondements culturels de leur pouvoir.

Les années 1980 n'ont pas mis fin à cette exploration des origines symboliques du pouvoir. Au contraire, elles ont coïncidé avec la parution d'un autre ouvrage qui a eu énormément d'impact sur la recherche en sciences sociales, notamment chez les auteurs intéressés par la question des modalités de formation historique des communautés d'appartenance, y compris les nations. La trilogie monumentale publiée sous la direction de Pierre Nora et intitulée *Les lieux de mémoire*¹¹ a en effet ouvert un champ d'enquête interdisciplinaire rapidement investi par les historiens et les politologues, ceux-ci, impulsés par le concept fort de P. Nora, se donnant pour objectif d'établir le répertoire d'attributs et de références par lequel des sociétés, que l'on (ac)cueille et analyse aujourd'hui comme des collectivités constituées, avaient pris forme et consistance identitaire dans le temps. Pour P. Nora, exclusivement préoccupé dans son entreprise par le cas de la France¹², il s'agissait en effet de montrer comment la francité, soit le sentiment identitaire français, s'était historiquement façonnée autour d'un ensemble de références — de « lieux de mémoire » pour reprendre son vocable — allant de la devise républicaine aux grandes figures du Panthéon en passant par le Louvre, la Seine, le Code civil, le petit Lavis, le soldat Chauvin, les « Trésors de la langue française » et ainsi de suite. L'un des objectifs corollaires de P. Nora était de faire ressortir comment la mémoire, loin d'être une réalité fixe et fixée une fois pour toutes, évoluait selon le rapport que les contemporains, animés et inspirés en cela par les pouvoirs se succédant dans le

fameux colloque dont il est issu et qui avait été parrainé par l'influente société savante d'histoire Past & Present, ce livre, devenu classique, a inspiré des analyses très variées sur le nationalisme, celles en particulier qui ont mis l'accent sur la composante imaginative et discursive (ou narrative) des constructions nationalitaires. Voir, par exemple, Homi. K. Bhabha (dir.), *Nation and Narration*, Londres, Routledge, 1990 et Benedict Anderson, *Imagined Communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, Londres, Verso, 1991.

11. Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1984-1992, Tome I : La République ; Tome II : La Nation ; Tome III : Les France [III-1 : Conflits et parages ; III.2 : Les traditions ; III-3 : De l'archive à l'emblème].
12. Plein de réserves à l'idée que le concept de « lieu de mémoire » puisse être utilisé pour l'étude d'autres cas nationaux, P. Nora a néanmoins consacré une édition de la revue *Le Débat* (n° 78, 1994) à cette question.

temps, établissaient avec le passé dans la perspective d'un horizon d'attente à construire, que cet horizon soit politique ou autre. Pour P. Nora, ce n'était pas tant le concept de mémoire qui était central à sa problématique que celui de *lieu*, manière d'évoquer le retour continu des acteurs sur un matériau réputé inattaquable parce que dépassé, à savoir le vécu/perçu d'hier. Dans l'esprit de P. Nora, en effet, la société ne cessait jamais d'être marquée par des *jeux de mémoire* qui faisaient que, selon les époques, le souvenir d'un personnage ou d'un événement, par exemple, était occulté ou déclassé au profit d'un autre souvenir et donc d'un autre personnage ou événement. Dans certains cas, une figure «intensément (ré)interprétée» pouvait paradoxalement devenir, de pivot mémoriel qu'elle était, objet ou manifestation de contre-mémoire, soit une mémoire cristallisant le contraire de ce que l'on voulait générer, par exemple la «francité» dans le cas français¹³. C'est ainsi que la mémoire, loin de référer exclusivement au passé, aux anciens et aux défunts, était tout autant — peut-être davantage — tournée vers le présent, l'avenir et les descendants.

À la suite des travaux de E. Hobsbawm et T. Ranger, et de ceux de P. Nora, il y a eu floraison de recherches sur tout ce qui se rapporte à la question de la mise en scène du politique dans le théâtre de la vie sociale¹⁴. L'étude du politique sous l'angle de ses représentations symboliques a connu, au cours des 20 dernières années, une progression et une extension considérables. Le concept de «tradition inventée» et celui de «lieu de mémoire», en particulier, ont fait fortune au sein du monde occidental¹⁵. Tout en nourrissant à leur manière le

13. On se souvient, pour utiliser un autre exemple, de ces militants communistes adulés, sorte de «soviétiques intégraux» répondant, en URSS ou dans ses colonies, à la définition du *all american man* des États-Unis, et qui, selon le bon vouloir des dirigeants, disparaissaient comme par enchantement des photographies officielles. (Dans certains cas, cette disparition n'était d'ailleurs pas que virtuelle, elle s'accompagnait d'une liquidation physique !) À ce sujet, voir l'ouverture fameuse du roman de Milan Kundera, *Le livre du rire et de l'oubli*, Paris, Gallimard, 1986.

14. Un exemple parmi d'autres : Raphael Samuel, *Theatres of Memory*, Londres, Verso, 1994.

15. Entre 1984, moment de sa première édition en *paperback*, et 1989, l'ouvrage de E. Hobsbawm et T. Ranger a fait l'objet d'une réimpression annuelle. Le travail de P. Nora, publié en version abrégée par Columbia University Press entre 1996 et 1998, et en version intégrale par University of Chicago Press en 2002, a jusqu'à maintenant inspiré des entreprises similaires ou apparentées aux États-Unis (John E. Bodnar, *Remaking America. Public Memory, Commemoration, and Patriotism in the Twentieth Century*, Princeton, Princeton University Press, 1992), en Allemagne (R. Koshar, *Germany's Transient Pasts. Preservation and National Memory in the Twentieth Century*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1998 ; à l'«Est» (Alain Brossat *et al.*, *À l'Est, la mémoire retrouvée*, Paris, La Découverte, 1990) et au Québec (Jacques Mathieu et Jacques Lacoursière, *Les*

mouvement, ces concepts — ainsi que leurs auteurs — ont profité de la tendance, majeure au sein des sciences sociales et fortement inspirée par le courant du poststructuralisme, à percevoir et à analyser le monde sous l'angle de ses (re)constructions discursives continues et de ses (ré)aménagements symboliques perpétuels par des pouvoirs luttant pour étendre leurs hégémonies concurrentes au sein de l'espace public et de la sociabilité banale des gens.

Depuis quelques temps, toute cette recherche centrée sur les jeux de pouvoir par mémoire et histoire interposées a évolué vers un autre répertoire de questions qui, de notre point de vue, lui a fait connaître un saut qualitatif. L'ouvrage de Paul Ricœur *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, publié en 2000¹⁶, est peut-être celui qui, sanctionnant *a posteriori* la pertinence d'une interrogation abordée par d'autres auteurs¹⁷, a remis en débat la question, délicate et controversée, de la juste histoire, de la juste mémoire et du juste oubli, comme si, avec l'ouverture interrogative pratiquée par P. Ricœur, il redevenait acceptable et possible, pour l'humain réfléchissant sur sa condition antérieure dans la perspective de modifier sa condition présente et d'intervenir sur l'orientation de sa condition à venir, de définir ce que pouvait être une mémoire et une histoire justes pour les prédécesseurs et pour les descendants. Avec P. Ricœur, en effet, ce n'était plus simplement la question de (sa)voir comment le monde avait été représenté et continuait de l'être par les pouvoirs aux fins de l'exercice de leur puissance qui était posée. C'était celle, tout à la fois fascinante et inquiétante, du droit des contemporains de discuter raisonnablement, et avec toute la sensibilité requise, d'une politique de la juste mémoire, de la juste histoire et du juste oubli qui était lancée¹⁸. Avec P. Ricœur, le problème de la représentation du passé devenait tout à coup écrasant de responsabilité pour l'intellectuel. P. Ricœur, en effet, (re)situait l'homme au centre de l'entreprise de façonnement subjectif du monde et lui indiquait par la même occasion que la seule observation détachée de ce

mémoires québécoises, Québec, Presses de l'Université Laval, 1991). À noter qu'il existe à l'heure actuelle un projet, parrainé par la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs, pour étudier les lieux de mémoire communs entre le Québec et la France. Voir à ce sujet : < www.cfqlmc.org >.

16. Paul Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Le Seuil, 2000.

17. Tzvetan Todorov, *Les abus de la mémoire*, Paris, Arléa, 1998 ; Edith Wyschogrod, *An Ethics of Remembering : History, Heterology, and the Nameless Others*, Chicago, University of Chicago Press 1998 ; Marc Augé, *Les formes de l'oubli*, Paris, Payot, 1998 ; Nicole Loraux (dir.), *Politiques de l'oubli*, Paris, Seuil, 1988.

18. Réfractaire à la perspective d'une interrogation sur les manières d'assumer le devoir de mémoire et sur la possibilité d'un travail de mémoire effectué dans le but de passer à l'avenir, P. Nora a exprimé certains désaccords par rapport à la démarche poursuivie par P. Ricœur. L'un et l'autre ont eu l'occasion d'échanger sur leurs positions respectives, en dialoguant avec d'autres auteurs, dans une édition spéciale de la revue *Le Débat* (n° 122, 2002).

monde était une position intellectuelle insuffisante et insatisfaisante. En fait, la question de P. Ricœur se voulait rien de moins que troublante et angoissante pour l'homme cherchant à ressaisir son expérience passée et son horizon d'attente dans un souci général de dépassement des impasses découlant du déroulement et de l'interprétation du passé. Était-il légitime, demandait à la pensée contemporaine le grand philosophe français, compte tenu de l'inquiétant spectacle que donne à voir le trop de mémoire ici, le trop d'oubli ailleurs, pour ne rien dire de l'influence des commémorations et des abus de mémoire et d'oubli, d'ouvrir un chantier de réflexion sur les conditions d'une représentation juste du passé — juste au sens du respect des faits et des morts bien sûr — ce que l'on appellera la rigueur — mais juste aussi du point de vue du bonheur des vivants et d'un passage heureux à l'avenir — ce que l'on appellera la *responsabilité*¹⁹ ?

*

Inspirés ou impulsés par cette question fondamentale et universelle, quelques pèlerins de la pensée se sont, depuis peu, attelés au défi d'en arpenter le terrain, sachant bien que ce dernier est sans bord et sans limite, en usant qui d'un regard philosophique²⁰ ou historique²¹, qui d'un regard politique²² ou sociologique²³. Cette question de la plus juste histoire et de la plus juste mémoire qui puissent être élaborées au regard d'une expérience vécue et perçue, notamment dans un cadre national, a été posée dans le cas du Québec et du Canada²⁴, de

-
19. Sur cette dialectique nécessaire entre la rigueur et la pertinence dans l'aménagement narratif du passé, voir Fernand Dumont, *L'avenir de la mémoire*, Québec, Nota Bene, 1995 et *Raisons communes*, Montréal, Boréal, 1995, chap. XI.
 20. Emmanuel Kattan, *Penser le devoir de mémoire*, Paris, Presses universitaires de France, 2002. On lira avec intérêt le débat publié, en rapport avec cet ouvrage, dans la revue *Argument*, vol. 5, n° 2, 2003, p. 143-175.
 21. R. Robin, *La mémoire saturée*, Paris, Stock, 2003 ; Peter Novick, *The Holocaust in American Life*, Boston, Houghton Mifflin, 1999.
 22. À titre d'exemples : R. Hilberg, *La politique de la mémoire*, Paris, Gallimard, 1996 ; Peter Gathercole et David Lowenthal (dir.), *The Politics of the Past*, Londres, Unwin Hyman, 1990 ; Valérie Rosoux, *Les usages de la mémoire dans les relations internationales. Le recours au passé dans la politique étrangère de la France à l'égard de l'Allemagne et de l'Algérie, de 1962 à nos jours*, Bruxelles, Bruylant, 2001 ; Michael Schudson, *Watergate in American History. How We Remember, Forget, and Reconstruct the Past*, New York, Basic Books, 1993 ; John R. Gillis (dir.), *Commemorations : The Politics of National Identity*, Princeton, Princeton University Press, 1994.
 23. James Green, *Taking History to Heart. The Power of the Past in Building Social Movements*, Amherst, University of Massachusetts Press, 2000.
 24. Pour un aperçu des travaux à ce sujet, voir Kareen Latour, *Quelle histoire pour quel avenir du Canada ? Le débat sur la mise en histoire du passé du Canada depuis 1990*, mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval, 2003.

l'Argentine²⁵, d'Israël²⁶, des États-Unis²⁷ et *tutti quanti*. À vrai dire, il n'est pas un pays, par une communauté, qui ne soit maintenant habité par cette question des rapports — tumultueux et dont l'ajustement est continuuel dans le temps — entre mémoire, histoire et politique²⁸.

Or, puisque l'histoire et la mémoire sont devenues des matières premières à partir desquelles le citoyen est initié à la morale d'une société, il est indispensable pour la science politique, dans le cadre d'une démarche dialogique avec l'histoire comme science, de s'ouvrir à cette réalité, conceptualisée par l'expression « politique de la mémoire », qui marque de manière plus ou moins forte toutes les collectivités contemporaines. C'est le but de ce numéro de *Politique et Sociétés* de proposer une initiation — modeste et limitée — à ce thème en s'attachant à l'étude de quelques objets qui lui ressortissent.

Initiation modeste et limitée, en effet, car l'objet « politique de la mémoire » est vaste plutôt qu'étroit. Sans vouloir être exhaustif à ce chapitre, disons qu'il recouvre tout ce qui touche à la question du devoir de mémoire tel qu'il est prescrit par le pouvoir (civil ou religieux) dans certaines sociétés, devoir dont on sait à quel point il nourrit souvent le cycle de l'éternelle revanche contre un Autre qui ne peut exister que comme le contraire de Soi, sorte d'Ennemi irréductible à abattre hier, aujourd'hui et demain. Immortalisée par Shakespeare dans son drame *Roméo et Juliette*, la métaphore universelle d'un avenir vampirisé par les ancêtres au détriment de la liberté des descendants continue — malheureusement — d'être jouée chaque jour aux quatre coins de la planète.

La politique de la mémoire ne s'arrête cependant pas à ce qui se rapporte au devoir de mémoire. Elle réfère aussi à toutes ces tentatives, menées au nom d'une concorde au présent ou d'une réconciliation dans l'avenir, pour offrir au passé une histoire qui ne l'embourbe pas dans les seuls litiges du monde et des hommes, mais l'oxygène de ces rappels, parfois occultés au nom d'un devoir d'histoire et de mémoire indépassable, qui sont susceptibles de rouvrir l'avenir à la lumière d'un autre passé révélé²⁹ La volonté de mettre en forme une histoire d'Israël

25. Diana Quattrocchi-Woisson, *Un nationalisme de déracinés. L'Argentine, pays malade de sa mémoire*, Paris, Éditions du CNRS, 1992 et, *Argentine contemporaine : enjeux et racines d'une société en crise*, Paris, Tiempo, 2003.

26. Idith Zertal, « Du bon usage du souvenir. Les Israéliens et la Shoah », *Le Débat*, n° 58, 1990, p. 92-110.

27. Michael G. Kammen, « La mémoire américaine et sa problématique », *Le Débat*, n° 30, 1984, p. 112-127 ; Denis Lacorne, « Des Pères fondateurs à l'Holocauste. Deux siècles de commémorations américaines », *Le Débat*, n° 78, 1994, p. 71-80.

28. Pour un ensemble de textes réunis par l'objet de cette question et qui ont été discutés lors d'un grand rassemblement scientifique tenu en juillet 2001 à Cape Town, en Afrique du Sud, voir : < www.celat.ulaval.ca/histoire.memoire >.

29. Christian Coq (dir.), *Travail de mémoire, 1914-1998. Une nécessité dans un siècle de violence*, Paris, Autrement, 1999.

qui ne soit pas fondée de manière primordiale sur l'antagonisme irréductible qui anime le rapport des Juifs au monde arabe, mais qui fasse état aussi de la proximité des références et des enjeux d'avenir de toutes les cultures du Proche et du Moyen-Orient, s'inscrit amplement sous cette rubrique d'une politique de la mémoire³⁰.

On range également sous le thème de la politique de la mémoire tout ce qui, à l'heure actuelle, ressortit des actes de contrition publique — contrition amenant parfois réparation diplomatique ou financière³¹ — que ce soit le Pape qui, au nom de l'Église, offre son repentir à ceux que l'institution n'a pas honorés de sa charité dans l'histoire ; ou le gouvernement du Canada qui demande pardon aux Canadiens d'origine japonaise pour les avoir injustement enfermés dans des camps de travail au plus fort de la Deuxième guerre mondiale ; ou le gouvernement de la Belgique qui présente ses regrets et excuses au peuple congolais et à la famille de Patrice Lumumba, notamment, pour des assassinats commis hier³² ; etc.

La politique de la mémoire, c'est aussi cette interrogation sur les moyens de remettre le passé « à sa juste place », manière d'éviter le lobby des « excités de la mémoire » et celui des « excédés de la

30. On sait à quel point le poids du souvenir est, au Moyen-Orient en particulier, un fardeau duquel les contemporains ont peine à s'exiler. Les observateurs les plus lucides le reconnaissent ouvertement. Dans une entrevue qu'il accordait il y a peu, Shimon Peres, figure publique majeure d'Israël, exprimait un agacement éloquent à l'égard du devoir de mémoire qui surplombe le débat politique en ce pays : « Rien ne m'ennuie plus que le passé, avouait Peres. Puisqu'on ne peut modifier le passé, pourquoi l'étudier ? Je préfère regarder vers l'avant, là où l'on peut changer les choses. L'éducation de nos jeunes est un enjeu primordial d'avenir. Je voudrais qu'on leur apprenne à rêver [*to imagine*] plutôt que de leur montrer à se souvenir. Pour se rappeler, on dispose déjà des machines [de guerre ?] alors que pour rêver, on n'a que nos têtes. » [Notre traduction, J.L./B.J.] Stephanie Nolen, « Peres at 80 : an openness of "skies, gates, minds" », *The Globe & Mail*, 14 août 2003, p. A3. Pour une introduction aux enjeux du débat sur l'histoire et la mémoire en Israël, voir Ilan Greilsammer, *La nouvelle histoire d'Israël. Essai sur une identité nationale*, Paris, Gallimard, 1998. Voir aussi Maurice Kriegel, « La société israélienne et le passé juif », *Le Débat*, n° 82, 1994, p. 98-107 et, « Un programme multiculturel pour Israël ? Les "nouveaux historiens" », *Le Débat*, n° 104, 1999, p. 149-157.

31. Philippe Moreau Desfarges, *Repentance et réconciliation*, Paris, Presses de Science Po., 1999 ; Jean-Michel Chaumont, *La concurrence des victimes : génocide, identité, reconnaissance*, Paris, La Découverte, 1997 ; J. Torpey, « Making Whole What Has Been Smashed : Reflections on Reparations », *Journal of Modern History*, vol. 73, n° 2, 2001, p. 333-358.

32. À ce sujet, voir Gauthier de Villiers, « Histoire, justice et politique. À propos de la commission d'enquête sur l'assassinat de Patrice Lumumba instituée par la Chambre belge des représentants », *Cahiers d'études africaines*, n°s 173-174, 2004, édition spéciale sur le thème « Réparations, pardon et réconciliation », à paraître.

mémoire ». Comment « gérer » le passé au sein de sociétés complexes qui, désireuses de se définir un horizon d'avenir, ne veulent pas pour autant perdre de vue leur expérience passée³³ ? Que faire avec la donne du passé dans ces sociétés qui, incapables de cacher ou de nier la réalité troublante de ce que fut leur hier, n'ont pas davantage envie — ni même profit peut-être — d'arrimer leur devenir à des lieux de mémoire litigieux³⁴ ? Le débat qui, en Allemagne dans les années 1980, a eu cours sur la question du traitement historique de l'Holocauste — débat auquel ont participé d'importants penseurs du politique, notamment François Furet et Jürgen Habermas³⁵ — demeure emblématique de cette interrogation des sociétés à l'égard de leur passé. En France, la polémique entourant le traitement de la période de Vichy³⁶, pour ne rien dire de celle qui a trait à la guerre d'Algérie³⁷, a également eu un retentissement considérable.

*

Comment transformer les impasses de l'histoire en autant de possibilités pour la suite du monde et, au sein du monde, des communautés humaines ? Telle est peut-être la question principale qui est attachée à ce que l'on appelle la politique de la mémoire. On saisit immédiatement l'importance majeure de cette question dans le champ du politique et pour sa science. Chacun à leur manière, les auteurs des

33. C'est cette question que J. Beauchemin abordait de front, et de manière critique à l'endroit des façons de faire des (historiens) souverainistes québécois, dans son ouvrage *L'Histoire en trop*.

34. La question se pose pour des événements aussi traumatisants et ultimes que les génocides. À ce sujet, voir Herbert Hirsch, *Genocide and the Politics of Memory. Studying Death to Preserve Life*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1995.

35. Pour une présentation des principaux textes ayant scandé cette « querelle des historiens » [Historikerstreit], voir Rudolf Augstein et al., *Devant l'histoire. Les documents de la controverse sur la singularité de l'extermination des Juifs par le régime nazi*, Paris, Cerf, 1988. Voir aussi, Edouard Husson, *Comprendre Hitler et la Shoah. Les historiens de la République fédérale d'Allemagne et l'identité allemande depuis 1949*, Paris, Presses universitaires de France, 2000 et Denis Vidal, *Les historiens allemands réalisent la Shoah*, Bruxelles, Complexe, 2002. Voir enfin les deux éditions de la revue *History & Memory*, vol. 9, n^{os} 1 et 2 (1997), consacrées au thème « Passing into History. Nazism and the Holocaust beyond Memory ».

36. Voir Henry Rousso, *Le syndrome de Vichy, de 1944 à nos jours*, Paris, Seuil, 1987. Voir aussi, du même auteur, *La hantise du passé. Entretien avec Philippe Petit*, Paris, Éditions Textuel, 1998. Voir enfin Eric Conan et H. Rousso, *Vichy : un passé qui ne passe pas*, Paris, Fayard, 1994.

37. Benjamin Stora, *La gangrène et l'oubli : la mémoire de la guerre d'Algérie*, Paris, La Découverte, 2000 et Jean-Jacques Jordi, *Les Harkis : une mémoire enfouie*, Paris, Autrement, 1999.

quatre textes composant la matière de ce numéro thématique ont choisi d'aborder une valence de cette grande question.

Dans son article portant sur l'entreprise actuelle de construction d'une mémoire européenne, qui reste un projet politique dont on ignore l'aboutissement, Valérie Rosoux s'interroge sur les forces et les limites de l'intervention politique dans la mise en scène de l'histoire. Si, comme plusieurs l'affirment, l'Europe a plus que jamais besoin d'une identité de convergence, à l'aune de quelle histoire et de quelle mémoire, et au prix de quel oubli conséquent, cette identité sera-t-elle édifiée ? Se profile ici la question de l'arrimage délicat entre le politique et l'historique au travers d'un régime historial et mémoriel qui se doit de poser, dans un balancement commémoratif acceptable, les critères de la rigueur et de la responsabilité. V. Rosoux nous le rappelle dans son texte : « L'utilisation politique du passé est inévitablement limitée par le poids de l'expérience vécue ». Or là, précisément, est tout le problème. Entre l'histoire reconstruite par « en haut » et l'histoire vécue ou perçue par « en bas », il doit en effet y avoir des passerelles de sens fondées sur le respect rigoureux des faits du passé à défaut de quoi c'est l'opération même de la (re)construction d'une conscience historique qui paraîtra fautive et se déposera sur la société comme une peinture de mauvaise qualité colle à une surface chauffée...

Dans un tout autre registre, soit à partir d'une réflexion argumentée s'inscrivant à l'aune de la philosophie politique, Emmanuel Kattan s'interroge sur la possibilité, pour le sujet individuel ou collectif adhérent au libéralisme rawlsien, de porter en son projet une préoccupation de l'ordre du devoir envers les morts. Puisque pareille attention à l'égard des défunts place le sujet contemporain sous l'empire partiel ou complet du passé et de la tradition, c'est-à-dire sous l'autorité d'une appartenance historique surplombante — une contrainte inimaginable pour le sujet libéral moderne autonome et « désinséré » — comment dans ce contexte, demande E. Kattan, s'acquitter d'une dette envers un legs salubre (par exemple des prédécesseurs qui auraient donné leur vie pour qu'il y ait une suite au monde incarnée dans la personne des descendants) sans attacher le droit d'émancipation des héritiers à la raison d'une mémoire ancestrale ? Affrontant la pensée de John Rawls en s'appuyant sur celles de Michael Sandel et d'Alasdair MacIntyre, notamment, E. Kattan montre, grâce à un raisonnement subtil, que la reconnaissance d'un devoir de mémoire, dans la pensée de J. Rawls, repose sur l'exclusion de la mémoire du champ politique. Cela dit, contre toute attente affirme aussi E. Kattan, la conception rawlsienne du sujet est en mesure de faire place à la reconnaissance d'un devoir de souvenir envers les morts. Quel est alors le statut de ce devoir ? Par son propos, E. Kattan nous entraîne au cœur d'une fascinante question pour la pensée contemporaine : comment honorer les ancêtres sans s'enchaîner à l'horizon d'un devenir attendu par eux et ainsi préserver, en tant qu'héritier, son statut de sujet plénipotentiaire de son devenir ?

Se penchant sur un cas historique exemplaire de ce que l'on appelle la politique de la mémoire, Irène Herrmann montre comment, au sortir de l'épisode de la guerre civile suisse de 1847, les parties en place, gagnants comme perdants réunis dans un même souci de paver la voie à l'avènement d'un avenir exempt de dispute, ont aménagé historiquement et mémoriellement le conflit de telle manière que le bouc émissaire du litige paraisse extérieur aux Helvètes et que tous les combattants, quelles que soient leurs position et situation avant, pendant ou après la guerre, paraissent victorieux, et l'entité helvétique aussi, dans la construction d'une nouvelle identité consensuelle pour la Suisse refondée. À certains égards, l'histoire de la gestion de la guerre civile suisse de 1847 permet de voir naître à un moment précis du passé, dans le sillage d'une conjoncture particulière et pour les besoins d'une cause datée, trois des principales références autour desquelles orbitent, de nos jours encore, l'identitaire national des Helvètes et la représentation qui leur est donnée de l'extérieur, à savoir la discrétion, la modération et le désir de conciliation. *A posteriori*, il apparaît que le traitement historial et mémoriel particulier de l'épisode de la guerre civile suisse de 1847 — traitement artificiel s'il en est un — a joué un rôle majeur dans la pacification de populations antagonisées, dans la cicatrisation de blessures historiques et dans la stabilisation d'un état politique favorable à l'apparition d'une démocratie heureuse. Or cette situation n'est pas sans poser, à celui ou à celle qui s'intéresse à l'histoire dans la perspective d'une résolution des conflits courants, quelques questions qu'I. Herrmann ne craint pas de formuler explicitement. Il est en effet des cas, rappelle-t-elle, où le développement éthique de la démocratie — qui ne peut objectivement se nourrir d'une manipulation de la matière du passé — semble contrecarrer sa volonté de paix et de bonheur. Que faire alors ? Choisir la rigueur des faits d'hier ou assumer la responsabilité du bonheur des descendants ? Difficile question, en effet...

Dans le dernier article de la série, Tristan Landry aborde un autre cas flagrant de politique de la mémoire, soit les jeux de pouvoir et de mémoire qui, depuis l'annonce de sa construction sous Alexandre 1^{er} jusqu'à sa démolition sous Staline et sa reconstruction sous Eltsine, se sont faits sur les traverses (ou sous la coupole) de la Cathédrale du Christ-Sauveur à Moscou. Rappelant les nombreuses significations qui, dans l'histoire, ont été attachées à l'édification et à l'adulation de ce lieu de mémoire national — significations qui, paradoxalement, ont aussi été à l'origine de sa destruction en 1931 ! — T. Landry montre bien comment la mémoire est un terrain d'investissement du politique qui n'est jamais laissé en friche. Cela dit, entre la mémoire investie de significations par le pouvoir et l'assimilation réputée ou souhaitée de ces significations par ceux à qui cette mémoire signée et signifiée est destinée, il y a parfois des distances — politiques — marquées. C'est ce que T. Landry nous permet de constater avec son article. Tirant

profit d'entrevues qu'il a menées auprès de Russes de la rue et exploitant un corpus de textes produits à l'occasion d'un grand concours populaire sur le thème : « Une idée pour la Russie », T. Landry s'attaque en effet aux conditions de réception de la mémoire officielle. Il ressort de cette enquête non systématique mais éloquentes par ses révélations que tout lieu de mémoire est sujet à bien des appropriations conflictuelles³⁸ et que la société est elle-même traversée par une panoplie de mémoires complémentaires ou contradictoires renvoyant à des luttes de classes, de « genres » et de régionalismes, pour dire le moins.

*

Au terme de cette présentation, il est inutile de (laisser) croire que les quatre textes proposés dans ce numéro abordent même un petit nombre d'aspects touchant à la politique de la mémoire. L'objectif était ailleurs et il se voulait double : d'une part, mettre sur la table des objets de la science politique québécoise un objet qu'elle n'avait pas, jusqu'à maintenant, considéré dans toute son importance ; d'autre part, démontrer l'utilité d'un dialogue interdisciplinaire, entre la science politique et l'histoire notamment, en ce qui a trait à l'étude de certains thèmes s'inscrivant dans le champ scientifique de la politologie. Que le pari de ces deux objectifs ait été gagné ou pas, il reviendra aux lecteurs et lectrices d'en juger.

38. Pour une illustration convaincante de cette vérité dans le cas du Canada-Québec, voir John Meisel, Guy Rocher, Arthur Silver, *Si je me souviens bien/As I Recall. Regards sur l'histoire*, Montréal, Institut de recherche en politiques publiques, 1999.